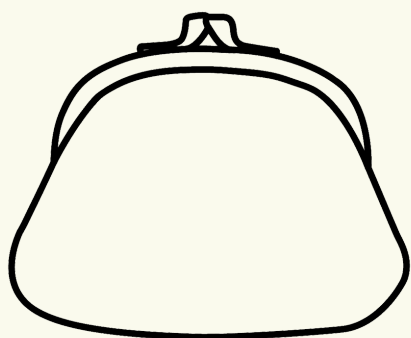




À LA GRÈVE POUR DES SALAIRES PLUS ÉLEVÉS

— 31 maart 2025 —

La loi sur les salaires de 1996 (renforcée en 2017) stipule que les salaires ne doivent pas augmenter. Même si les entreprises font des bénéfices, il n'y a pas un euro de plus pour les travailleurs. Au lieu d'adapter cette loi, comme nous le demandons depuis des années, Bouchez et De Wever jettent leur dévolu sur l'index. **Ce n'est que grâce à l'action des syndicats et des socialistes au gouvernement que notre index a été sauvé pour l'instant.**



QUE VOULONS-NOUS ?

Ne pas toucher à l'index et modifier la loi
pour que les travailleurs puissent
enfin commencer à gagner un peu plus !

**Ferez-vous la grève avec nous le 31/3 ? Vous recevrez
une indemnité de grève de 40 euros !**

Contactez votre bureau local de la FGTB Métal ou
votre délégué. Ou inscrivez-vous via le code QR.



NOUS NOUS OCCUPONS DES BÉNÉFICES, NOUS VOULONS NOTRE JUSTE PART. À LA GRÈVE.

Que se passe-t-il ?

Depuis des années, les syndicats demandent l'abolition, ou du moins l'assouplissement, de la loi sur les salaires de 1996 (renforcée en 2017). Cette revendication est logique, car les travailleurs ont droit à une part équitable du gâteau : les bénéfices des entreprises ne doivent pas aller uniquement aux actionnaires, mais aussi aux travailleurs, car c'est grâce à leur travail que les entreprises font des profits.

Le contexte ?

Les organisations patronales et syndicales ont été invitées à se prononcer sur l'index et la loi salariale au 31 décembre 2026. Étant donné que les employeurs, sous la pression de leurs actionnaires, peuvent ne pas être disposés à donner aux travailleurs leur juste part des bénéfices, il est très douteux qu'un accord entre les partenaires sociaux soit possible. Cela signifie que le gouvernement De Wever-Bouchez sera à nouveau aux commandes. Il n'est pas certain que l'indexation automatique de nos salaires survive à ce moment-là.

Que voulons-nous ?

Nous demandons des garanties sur l'indexation automatique et une participation équitable aux bénéfices afin de pouvoir également augmenter les salaires. Car soyons clairs : l'indexation de nos salaires n'est PAS une augmentation du pouvoir d'achat, mais une adaptation tardive et partielle de nos salaires à l'augmentation du coût de vie.

Pourquoi faire grève maintenant ?

Le gouvernement prendra des décisions sur l'index et la loi sur les salaires en 2026. Sous la pression de nos nombreuses actions, le Vooruit a encore pu faire en sorte que l'indexation salariale automatique ne soit pas menacée, mais cette situation n'est que temporaire. Sans notre pression, la situation restera inchangée ou empirera.



**L'action est payante !
Faites grève avec nous le 31 mars et
recevez 40 euros d'indemnités de grève.**

